**PROGRAMME EMC  
  
Classes préparant au CAP**

***BO du 12 juin 2015***

Le CAP a pour objectif une entrée directe dans la vie professionnelle mais rend possible également la poursuite d'études en baccalauréat professionnel. Il accueille un public varié. Il s'inscrit sur un cycle de deux ans. Le programme prend en compte ces spécificités et propose quatre thèmes : « La personne et l'État de droit », « Égalité et discrimination », « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Pluralisme des croyances et laïcité ». Trois thèmes au moins seront abordés parmi les quatre proposés et le thème intitulé « Exercer sa citoyenneté dans la République française » est obligatoire. Comme dans toutes les séries du lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

L'enseignement moral et civique a pour objectif de permettre aux élèves de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance d'une part à un État de droit garant des libertés individuelles et collectives et de l'égalité entre tous les citoyens, d'autre part à une société démocratique contemporaine. Les élèves réfléchiront aux principes de liberté, d'égalité, de laïcité et de justice et à la manière de concilier l'intérêt général et les droits de la personne avec les contradictions qui peuvent survenir, et au lien qui existe entre la société démocratique et le pluralisme des croyances et la laïcité. Pour chaque thème, les questions éthiques et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, le dossier documentaire et le partenariat. La démarche de constitution des dossiers documentaires, déjà pratiquée en histoire et géographie, offre l'occasion de travaux interdisciplinaires sur des questions morales et civiques. Une articulation est souhaitable avec des problématiques du programme de français, des sujets d'étude et des situations en histoire et géographie ainsi qu'avec les périodes de formation en milieu professionnel.

La personne et l'État de droit

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Compétences | Connaissances | Exemples de situations et de mises en œuvre |
| * Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.      * Mobiliser les connaissances exigibles.      * Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.      * S'impliquer dans le travail en équipe. | * L'État de droit et les libertés individuelles et collectives  (les institutions de l'État de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques). * La séparation des pouvoirs. * Le fonctionnement de la justice :   - la justice pénale (instruction, procès, droits de la défense, exécution des décisions) ;  - la justice administrative (garantie des citoyens contre les abus de pouvoirs) ;  - la justice civile.   * Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative. * Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle. | * Étude de situations réelles ou fictives (d'actualité, historiques, littéraires...) pour analyser les contradictions entre obligations juridiques et morales et les rapports entre les individus et l'État, (démarche de dossier documentaire souhaitable). * Rencontre avec des acteurs de la justice par l'intermédiaire des tribunaux, juges prud'homaux ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). * À partir de situations tirées de la vie des lycéens, d'adolescents ou de jeunes adultes, réflexion sur les différentes formes d'engagement, dans l'établissement ou dans la vie quotidienne, sur leur signification et sur leur légitimité. |

Égalité et discrimination

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Compétences | Connaissances | Exemples de situations et de mises en œuvre |
| * Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.      * Mobiliser les connaissances exigibles.      * Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.      * S'impliquer dans le travail en équipe. | * La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats). * Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes. * Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1er juillet 1972) : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, etc. | * Une analyse historique pour montrer les liens entre la démocratie et la conquête de l'égalité : « nuit du 4 août », abolition de l'esclavage, neutralité de l'État vis-à-vis des religions, droit de vote des femmes, dépénalisation de l'homosexualité... (démarche de type dossier documentaire souhaitable). * Une étude de cas à partir d'extraits de jugements montrant la diversité des expressions discriminatoires, avec l'analyse des solutions apportées. * À partir de faits observés dans le lycée ou son environnement social, un débat peut être mené, à la fois :   - sur la définition de ce qui est discriminatoire ;  - sur la distinction de ce qui est simplement discriminant de ce qui est discriminatoire ou attentatoire à la dignité humaine ;  - sur les moyens autres que juridiques de combattre les discriminations. |

Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Compétences | Connaissances | Exemples de situations et de mises en œuvre |
| * Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.      * Mobiliser les connaissances exigibles.      * Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.      * S'impliquer dans le travail en équipe. | * L'idée de citoyenneté européenne. * Citoyenneté et nationalité ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques. * L'engagement : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif. * Organisation et enjeux de la Défense nationale. * Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage. | * Voter : à qui accorder le droit de vote et pourquoi ? Voter ou ne pas voter ? Le vote est-il un devoir ? * Payer l'impôt : organisation de débats portant sur l'impôt et la citoyenneté, l'impôt et la solidarité, l'impôt et l'égalité, l'impôt et l'éthique. * S'engager : analyse d'œuvres d'art, de films, de textes littéraires, philosophiques ou historiques sur les problèmes de l'engagement (démarche de type dossier documentaire souhaitable). * Défendre : débat sur l'éthique et les enjeux de conflits avec des acteurs de la Défense nationale par l'intermédiaire des trinômes académiques. Présentation des métiers de la Défense. * Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux. |

Pluralisme des croyances et laïcité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Compétences | Connaissances | Exemples de situations et de mises en œuvre |
| * Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.      * Mobiliser les connaissances exigibles.      * Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.      * S'impliquer dans le travail en équipe. | * La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur. * La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux. * Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire. | * Étude pluridisciplinaire des différentes façons de concevoir les relations entre l'État et la pluralité des convictions religieuses, au sein des régimes démocratiques (projet interdisciplinaire souhaitable). * Une étude de cas à partir des conditions d'élaboration de la loi de 2004 et des débats au sein de la commission Stasi. Analyse des arguments qui s'opposent et des principes éthiques et politiques dont ils relèvent. * À partir de situations observées ou de supports divers (littéraires, philosophiques, historiques, cinématographiques...), un débat peut être mené sur la notion de tolérance et ses significations morales, la distinction entre tolérance et droit, les limites de la tolérance... |